

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

DECISION N° 20240306_P_051
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20230711_D_090 du Conseil Communautaire du 11 juillet 2023 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Famille Enfance Jeunesse et Prévention de la Délinquance

Objet : Signature d'une convention avec « KIMUDJUK » pour la mise en place d'ateliers sur le thème des chiens traîneaux le cadre du REAAP (Réseau, d'Ecoute, d'Appui et Accompagnement des Parents) pour les journées de la parentalité

Le Président,

N° 20240306_P_051

Décide

De signer une convention avec :

OBJET

**KIMUDJUK Mr JJ GIBAUD
531 Route de la croix Caille
Lieu-dit La Roche de Cherfoy
42660 Saint Régis du Coin**

Pour la mise en place d'ateliers qui ont pour objectifs la présentation des chiens de traîneaux par le biais de petits ateliers : Présentation orale avec fiches image, jeux de cartes pour imitation des postures des animaux et deviner leurs sentiments ainsi que des séances de soin.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

Dates : Le 16 Mars 2024

Durée : De 9h30 à 12h30

Participants : Enfants et leurs parents.

Montant : 300€ TTC

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 6 Mars 2024

AR Prefecture

043-244301131-20240306-20240306_P_051-AU
Reçu le 15/03/2024

Le Président,

Frédéric GIRODET

